AVIS DE MARCHE
RECTIFICATIF
ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2025-09
ABONNEMENT A DES PERIOIQUES EDITES EN FRANCE ET/OU A L'ETRANGER, IMPRIMES ET/OU ELECTRONIQUES

2 – Objet

Le contrat porte sur les prestations suivantes : la gestion et la fourniture d'abonnements à des journaux, revues, périodiques et publications en série d'informations générales et à des revues, périodiques et publications en série spécialisés, majoritairement dans le domaine des Sciences humaines et sociales (supports imprimés et/ou électroniques – français et étrangers).

L'Université Rennes 2 est adhérente du consortium COUPERIN.

L'Université Rennes 2 est une Université « tertiaire à dominante Sciences Humaines et Sociales » organisée autour de 5 UFR (Unité de Formation et de Recherche), elles-mêmes subdivisées en départements et laboratoires de recherche :

- UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS),
- UFR Arts, Lettres, Communication (ALC),
- UFR Langues,
- UFR Sciences Sociales,
- UFR Sciences Humaines.

Elle comprend également des Services Communs et Centraux. L'ensemble constitue les composantes de l'Université Rennes 2.

Codes CPV	Libellés CPV
79980000-7	Services d'abonnement
22200000-2	Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 1° du Code de la Commande Publique (CCP).

3.2 – Forme du contrat et valeur estimée

La forme retenue pour l'exécution du contrat est à bons de commande sans minimum et avec maximum mono-attributaire en application des articles R2162-2, R2162-4 1° et R2162-13 à R2162-14 du Code de la commande publique.

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

Le montant maximum pour la durée totale de l'accord-cadre est fixé à : 700 000 € HT.
A titre indicatif, le montant estimatif des dépenses annuelles est de 150 000 € HT.

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Par dérogation à l'article 13.1 du CCAG-FCS, le contrat est conclu pour une durée de 48 mois à compter du 1er septembre 2025 ou de sa date de notification si elle est postérieure.

Le marché sera reconductible tacitement 3 fois 1 an, soit une durée totale de 4 années.

3.7 – Lieux d'exécution

Les périodiques imprimés devront être livrés à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Les lieux concernés sont les suivants :

Campus / Site	Adresse	CP	Ville
Campus Villejean	Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307	35043	RENNES
Campus La Harpe	Avenue Charles Tillon	35044	RENNES
Archives de la Critique d'Art	4 Allée Marie Berhaut	35000	RENNES
Campus Ker Lann	Avenue Robert Schuman	35170	BRUZ
Campus Mazier	2 Avenue Antoine Mazier	22015	SAINT-BRIEUC

Il est précisé que ces lieux pourront évoluer en cours d'exécution du présent marché.

Pour les abonnements électroniques, l'exécution du service est réputée réalisée lorsque l'accès au contenu est effectif.

3.8 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les livraisons.

3.8.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.8.2 – Visite facultative

Sans objet.

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Valeur technique (60 %) - Qualités organisationnelles de la gestion de l'intégralité du portefeuille des abonnements à des périodiques édités en France ou à l'Étranger (25 pts) - Qualités techniques et outils de la gestion de l'intégralité du portefeuille des abonnements à des périodiques édités en France ou à l'Étranger (25 pts) - Qualité du dispositif de suivi et de gestion des abonnements électroniques / de suivi d'exécution et de réclamation (10 pts)	La valeur technique est appréciée au regard du contenu de l'offre du candidat et notamment l'Annexe 2 – CRTA et son mémoire technique
2. Prix TTC (30 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC
3. Prise en compte des aspects DDRS (10 %) : - Politique sociale de l'entreprise (5 pts) - Politique environnementale de l'entreprise (5 pts)	La prise en compte des aspects DDRS est appréciée au regard du contenu de l'offre du candidat et notamment l'Annexe 3 – Cadre de réponses DDRS et son mémoire technique

3.10 – Tests

Sans objet

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

~~**Mercredi 7 Mai 2025 à 12h**~~

Mercredi 14 mai 2025 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : https://www.marches-publics.gouv.fr

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
http://rennes.tribunal-administratif.fr/
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)

Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
https://www.univ-rennes2.fr/
SIRET 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

10 avril 2025